

PROGRAMME DE RACHAT

Ce formulaire constitue l'annexe 3 de l'instruction AMF n°2005-06 relative aux modalités de déclaration des programmes de rachat des actions propres et des opérations de stabilisation

SIREN : 562 122 226

Dénomination sociale de l'émetteur :

AUREA

LEI :

95950045MCSQKLJ00Q13

Nature des titres (nom du titre + caractéristiques : ADP, CCI...)

Actions

Date de début du programme

29/06/2023

TABLEAU DE DECLARATION HEBDOMADAIRE DES OPERATIONS REALISEES PAR UN EMETTEUR SUR SES PROPRES TITRES

Opérations semaine 6 :

du 5 février au 9 février 2024

I. INFORMATIONS CUMULEES

Capital autodétenu de manière directe et indirecte à la date du descriptif (en titres + en pourcentage) :

Solde de la dernière déclaration :

Nombre de titres achetés dans la semaine :

2 028

Nombre de titres vendus dans la semaine :

Nombre de titres transférés (1) dans la semaine

Nombre de titres annulés dans la semaine :

Rachat auprès de personnes détenant plus de 10% du capital ou des dirigeants au cours de la semaine

(1) Exercice d'options attribuées aux salariés, de titres de créances donnant accès au capital...

II. OPERATIONS REALISEES AU COMPTANT

Date de transaction jj/mm/aaaa	Nom de l'intermédiaire	Achat / Vente / Transfert	Nombre de titres	Dont nombre de titres achetés / vendus dans le cadre d'un contrat de liquidité	Cours de la transaction	Montant	Commentaires
08/02/2024	CM-CIC	A	1 506		4,7500	7 153,50	
08/02/2024	CM-CIC	A	20		4,7000	94,00	
08/02/2024	CM-CIC	A	53		4,7600	252,28	
08/02/2024	CM-CIC	A	47		4,7600	223,72	
08/02/2024	CM-CIC	A	102		4,8200	491,64	
08/02/2024	CM-CIC	A	100		4,82	482,00	
08/02/2024	CM-CIC	A	100		4,80	480,00	
08/02/2024	CM-CIC	A	100		4,70	470,00	